

## Pour le bien-être dans une communauté solidaire

**Le constat :** Grâce à son engagement permanent, le Parti socialiste luxembourgeois a contribué de manière décisive au développement et à la consolidation d'un système de sécurité sociale efficace qui reste le corollaire indispensable d'une économie nationale performante.

**L'assise d'une politique économique sociale:** Un PIB assis durablement sur un certain niveau de croissance permettra de créer les ressources nécessaires au maintien d'une protection sociale qui, par l'intermédiaire d'une imposition socialement équitable, doit garantir à tous les citoyens une vie décente, aujourd'hui et à l'avenir.

**Le défi :** Une politique socialement responsable doit à la fois promouvoir le progrès social et générer la croissance économique. Ainsi, les impératifs de la compétitivité économique ne pourront en aucun cas être une fin en soi portant préjudice au modèle social luxembourgeois. Une gouvernance politique à la hauteur des exigences doit nécessairement contribuer au bien-être de tous les citoyens dans une communauté solidaire. Il en résulte pour le LSAP que la croissance économique mesurée en termes de PIB est loin d'être l'unique critère capable de refléter le niveau de vie d'un pays et le bien-être de son peuple.

**La notion du « bien-être » :** Pour le Parti socialiste, la notion du bien-être repose sur les valeurs fondamentales suivantes : la liberté, l'équité, la solidarité et la sécurité. Afin de pouvoir apprécier à sa juste valeur le niveau de prospérité d'un pays et la qualité de vie de ses citoyens, il faudra prendre en compte d'autres aspects<sup>1</sup> tels que le niveau de sécurité sociale, les inégalités sociales existantes, le risque de pauvreté, le système des soins de santé, l'offre scolaire et parascolaire, le taux de chômage, la participation active des citoyens à la vie politique et culturelle, le taux de pénétration du bénévolat et la vie associative, le sentiment de sécurité, la solidarité intergénérationnelle, la mobilité, l'environnement naturel, le développement économique durable etc.

**La promotion du bien-être** chère au parti socialiste se décline donc à plusieurs niveaux de son action politique:

- **Sur le plan national**, la démarche politique du LSAP s'inscrit résolument dans le cadre d'une dynamique de réforme.

Le LSAP encourage les projets de réformes proposés par le gouvernement dans les domaines de l'éducation (réforme de l'enseignement secondaire), de l'emploi (réforme de l'ADEM) et du système des pensions afin de garantir et de pérenniser le pacte intergénérationnel, sans oublier la loi sur la réforme des soins de santé qui a été votée à la Chambre des députés.

Le LSAP soutient par ailleurs la démarche du gouvernement qui consiste à moderniser sur le plan législatif la société luxembourgeoise, notamment aux niveaux du mariage, du divorce, de l'adoption, de l'avortement, de la Constitution, de la monarchie et de la justice afin de l'adapter aux nouveaux modes de vie des citoyens.

Afin d'assurer des services publics efficaces à tous les citoyens, le LSAP contribuera activement à leur modernisation et à leur consolidation. Le droit à un service de secours rapide et performant fait partie intégrante d'une telle offre qui doit être garantie par des ressources publiques suffisantes.

---

<sup>1</sup> A l'instar d'initiatives similaires dans d'autres pays, le gouvernement luxembourgeois a chargé le Conseil économique et social (CES) et le Conseil supérieur pour le développement durable (CSDD) de mettre en œuvre un « PIB du bien-être » qui repose sur des indicateurs du bien-être dépassant le PIB par habitant. Selon le programme gouvernemental de 2009, cet indicateur se base « sur les statistiques et les bases de données officielles fournies par le STATEC » en tenant compte « des développements internationaux en la matière ».

Un parcours scolaire à la fois cohérent et performant, un encadrement périscolaire pour enfants et adolescents, de réelles perspectives d'emploi au Luxembourg et dans la Grande Région, des pensions sûres à long terme ainsi qu'une législation adaptée aux besoins d'une société moderne avec un service public à la hauteur des exigences contribuent de manière générale au sentiment de bien-être des citoyens.

- **Sur le plan communal**, le LSAP défendra, dans sa qualité de première force politique, l'autonomie communale qui doit pouvoir compter sur les ressources nécessaires pour être en mesure d'assurer des services communaux efficaces à des prix abordables pour tous les citoyens.

Considérant les citoyens comme partenaires à part entière, le LSAP reste à leur écoute assumant que l'accessibilité, la proximité et l'efficacité des services communaux constituent le fondement d'une relation privilégiée entre ceux-ci et leurs représentants au niveau des communes.

Dans un souci d'équité, le LSAP lutte contre les risques de pauvreté et les inégalités sociales en proposant des services d'appui dans les domaines de l'aide sociale, de l'enseignement public, du logement et de l'intégration.

Pour aider les jeunes et les jeunes familles, le LSAP renforcera ses efforts pour améliorer l'accès aux logements à des prix abordables.

Ensemble avec les personnes concernées, les mandataires locaux et militants socialistes s'engageront à améliorer les conditions de vie des personnes présentant un handicap.

Précurseurs en ce qui concerne l'encadrement de la petite enfance, les socialistes continueront à développer les infrastructures et les services d'accueil qui constituent des investissements indispensables permettant de mieux conjuguer vie familiale et vie professionnelle.

Le LSAP appuie les initiatives du secteur économique qui contribuent au développement des communes en créant des emplois durables et des ressources supplémentaires.

Par ailleurs, le LSAP soutient activement le travail en réseau permettant aux Centres d'initiative et de gestion locale de développer des activités dans les domaines de l'économie solidaire, des services de proximité et des mesures d'emploi.

Pour le LSAP, la sécurité des citoyens au niveau des communes doit être assurée par un ensemble de mesures préventives reposant sur la promotion d'un climat de tolérance, d'entraide et de solidarité qui doivent être accompagnées d'une présence adéquate des forces de l'ordre. La prévention de la violence ainsi qu'une bonne gestion des conflits dans les écoles constituent une priorité absolue pour les socialistes.

En soutenant activement le bénévolat et la vie associative qui figurent parmi les assises indispensables à toute communauté solidaire, le LSAP défend le principe de solidarité en favorisant la responsabilité partagée de tous les citoyens.

Le LSAP soutient par ailleurs toutes les initiatives susceptibles d'améliorer la qualité de vie dans les communes en favorisant une mobilité adaptée aux besoins des habitants et un développement urbain et rural respectueux du patrimoine culturel et naturel.

- **Sur le plan sociétal** et dans un esprit d'ouverture, le LSAP continuera à promouvoir activement l'intégration et la citoyenneté de tous les résidents sur le territoire du Grand-Duché du Luxembourg. Par le biais de son groupe de travail SPIC (Socialistes pour l'Intégration et la Citoyenneté), le LSAP renforcera son action pour inciter les non-Luxembourgeois remplissant les conditions prévues par la loi à s'inscrire

sur les listes électorales pour les élections communales et à participer activement à la vie politique du pays.

L'égalité des chances entre hommes et femmes dans tous les domaines de la vie sociale, politique et professionnelle, l'autodétermination des citoyennes et citoyens, une participation plus effective des jeunes ainsi qu'une bonne intégration du troisième et du quatrième âge constituent d'autres champs d'action prioritaires pour le LSAP. L'abaissement de l'âge électoral à 16 ans devrait ainsi être envisagé.

Lutter activement contre toute forme de discrimination par la tolérance, œuvrer pour la cohésion sociale par une action politique cohérente, tel est le « Leitmotiv » de notre parti qui vise le bien-être dans une communauté de citoyens solidaires.

**Le LSAP fait la différence : sur le plan communal et national !**

Adoptée par le Congrès national du LSAP à Schiffflange le 27 mars 2011